

# Le mot du président

Chers adhérents, chers amis,

Bien des changements ont eu lieu depuis le dernier numéro de ce bulletin. Le plus visible est sans aucun doute la découverte du visage complet de nos élèves ! On ne sait à qui l'on doit réellement cette évolution : au vaccin ; aux élections politiques ; à la nature qui a sélectionné des variants moins effrayants, ou à l'acceptation, au bout de la énième vague, des risques encourus et des victimes quotidiennes.

Cette satisfaction de ne plus faire souffrir en permanence nos oreilles ne s'accompagnera hélas pas par la joie de vous revoir en août prochain, car avec la présidente de l'ANEAP, nous n'avons pas réussi à mettre sur pied le congrès promis à Bourges. Je sais au combien le congrès annuel fait partie de l'ADN de notre association, et je vous promets de faire tout mon possible pour août 2023.

Même si cela ne correspond pas à vos attentes, je me permets de signaler aux férus de physique-chimie le congrès de l'UDPPC qui aura lieu à Lille du 2 au 5 novembre 2022, ou encore l'école d'été d'astronomie organisée par le Comité de Liaison Enseignants et Astronomes du 18 au 25 août 2022 près de Gap.

A propos des réformes, il ne vous a pas échappé que la rénovation du bac professionnel a été repoussée d'un an par le Ministre de l'Agriculture, Julien De Normandie le 11 février dernier. La rénovation du tronc commun et de quatre spécialités (Sapat, GMF, Forêt, Aquaculture) devait entrer en vigueur à la rentrée 2022, tout comme la rénovation de la seconde pro ! Seule la réforme de la seconde entrera en application à la rentrée prochaine, celles du tronc commun et des quatre spécialités sont reportées à 2023. Concernant le BTSA Anabiotec, j'ai relayé au nom de l'APEPA les doléances des collègues concernant les seuils de dédoublements et le volume horaire enseignant pour le travail dans les groupes à effectif réduit. En annexe, vous trouverez la lettre envoyée à la Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche et au Doyen de l'Inspection. Sans obtenir de retour direct pour l'association, la physique-chimie est passée dans une discipline "Sciences et techniques professionnelles", ce qui permettra d'obtenir des heures de groupes à effectifs réduits à partir d'un seuil de 19 apprenants ; mais cela induit le fait de négocier avec les collègues la part d'heures de groupes à effectif réduits attribués à la physique-chimie.

A l'heure où j'écris, les épreuves de spécialité n'ont pas encore eu lieu. Nous ferons le point après correction de celles-ci, mais à la suite de difficultés inhabituelles rencontrées par d'excellents élèves de la filière générale pour intégrer la formation désirée sur Parcoursup l'an dernier, je constate une désaffection marquée pour cette filière dans mon établissement. Je pense qu'il serait souhaitable que les établissements agricoles entrent dans le classement des lycées français - qui inclut déjà l'enseignement privé - pour que futurs

élèves et parents, mais aussi établissements supérieurs, puissent apprécier à son juste niveau, la qualité de l'enseignement dispensé dans nos établissements. A titre d'exemple, en 10 ans de participation au concours des Olympiades de la chimie, par 5 fois, c'est un élève de l'enseignement agricole qui a représenté l'académie de Strasbourg aux épreuves nationales...

D'ici-là, je vous souhaite à tous de bien terminer l'année scolaire et de profiter pleinement de l'été, dans l'espoir de vous revoir à un prochain congrès.

Amicalement,

Lionel Christmann

## **ANNEXE : Lettre adressée à la DGER et au Doyen de l'Inspection.**

En tant que président de l'APEPA, et sur la recommandation de Madame Marie-Aude STOFER à qui j'ai envoyé ce message par courriel, je me fais l'écho de mes collègues enseignants en BTSA ANABIOTEC :

A ce jour, plus de 400 personnes ont signé une pétition (cf ci-dessous : lien et contenu) pour obtenir :

- Un seuil de groupes à effectifs réduits à 16 pour les travaux pratiques de physique-chimie et en biologie-écologie dans la formation du BTSA ANABIOTEC,
- Un volume horaire enseignant augmenté pour des groupes à effectifs réduits à 19 dans la formation du BTSA ANABIOTEC.

Ces personnes sont toutes liées au « monde du laboratoire » (enseignants, professionnels, anciens étudiants).

Devant cette mobilisation qui n'est pas encore terminée, peut-être saurez-vous prendre en compte les demandes suivantes :

- L'abaissement du seuil de 27 à 16 (ou de 27 à 19),
- L'obtention de plus d'heures de groupes à effectifs réduits pour un seuil à 19 (de 217.5h à 275.5h par exemple ; en effet en BTSA TC, il y a « 275.5h enseignant » affectées pour la gestion des groupes à effectifs réduit avec un seuil minimum d'attribution de 19 contre « 217.5h enseignant » pour le BTSA ANABIOTEC. Pourquoi une aussi grande différence entre les BTSA ?

Dans l'attente d'une réponse quant aux demandes précédentes, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations respectueuses.

Pour l'APEPA, son président  
Lionel CHRISTMANN

Lien : <https://intersyndicale.fr/>

Contenu :

Nous enseignants en BTSA ANABIOTEC, anciens étudiants, professionnels du secteur des laboratoires et personnels de l'enseignement agricole, nous demandons à **revenir à un seuil de dédoublement pour la physique chimie et la biologie écologie à 16 en BTSA ANABIOTEC.**

Nous exigeons de revenir à un seuil de dédoublement à 16 (modifié en juin 2019) pour la physique-chimie et la biologie qui participent aux **modules professionnels pour les raisons suivantes** :

Ces deux matières doivent avoir un seuil à minima à 19 étudiants au moins identiques à la BMB (Biochimie Microbiologie Biotechnologie) !

1) Les laboratoires ne peuvent pas sécuritairement accueillir un nombre d'étudiants supérieur à 19 dans ces matières scientifiques techniques. Beaucoup de lycées ont une capacité d'accueil à 16 postes dans chaque laboratoire. C'est pourquoi notre demande devrait même s'abaisser à un seuil de 16 comme auparavant.

2) Si on prend l'exemple de la grille horaire du bac pro LCQ, la physique chimie est bien citée comme matière professionnelle, et son seuil est bien de 19, pour le plus gros volant d'heures de 270 heures. Le BTSA ANABIOTEC est la suite logique à ce bac pro, avec les mêmes activités et les mêmes disciplines.

[https://chlorofil.fr/fileadmin/user\\_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/bacpro/lcq/bacpro-lcq-grille-corrige092019.pdf](https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/bacpro/lcq/bacpro-lcq-grille-corrige092019.pdf)

3) De plus, pour réaliser les différentes analyses citées dans le référentiel, le laboratoire du lycée est doté d'appareils unitaire type chromatographie, spectrophotomètre et électrophorèse (ex : un appareil HPLC, un appareil CPG, un appareil IR, un spectrophotomètre d'émission de flamme, un spectrophotomètre d'absorption...). Les travaux pratiques sur ces automates nous exigent à avoir des petits groupes d'étudiants, pour ne pas mettre plus de 3 ou 4 étudiants sur chaque automate.

4) En lisant les grilles horaires de tous les BTSA, on s'aperçoit que le BTSA ANABIOTEC a le moins d'heures dédoublées avec un seuil à 19, comparé aux autres BTSA TC, VO...

→ Pour le BTSA VO **507,5 h** avec un seuil à 19 étudiants

→ Pour le BTSA ANABIOTEC, **seulement 420,5 heures** avec un seuil à 19 étudiants

Une différence également avec les heures dans le tableau indiqué en bas à droite des grilles horaires de chaque BTSA.

Pourtant le diplôme ANABIOTEC forme un futur **technicien de laboratoire** avec une pratique et gestuelle à apprendre durant cette formation.

5) Même si la note de service, DGER/SDEDC/2019-339 26/04/2019 précise des adaptations possibles de ces seuils en termes de DGH optionnelle, selon les contextes et situations particulières à chaque établissement. En particulier il est indiqué : « Les dédoublements devront bien sûr continuer à tenir compte des équipements et moyens mis à la disposition des élèves (activités expérimentales, salles informatiques...). » **La rehausse de ces seuils a été prise sans aucune concertation** avec les équipes pédagogiques et dans une logique purement comptable dénuée de sens éducatif !

Ces seuils doivent changer et revenir aux seuils initiaux en cohérence avec le monde professionnel.

**En conclusion, nous exigeons à ce que la physique- chimie et la biologie (re) passe à un seuil de dédoublement à 16 pour le BTSA.**

Les enseignants de sciences en BTSA ANABIOTEC